



Observatoire des engagements
FONTENAY-SOUS-BOIS

Entrevue de l'Observatoire, du 23 février 2010, avec Patrice Bédouret sur les choix budgétaires à Fontenay.

Étaient présents : Anne-Marie Hamayon-Marest Jean-Pierre Louillat, Jean-Pierre Brovelli

Nous remercions Mr Bédouret d'avoir anticipé sur notre demande d'entrevue en nous la proposant. Nous faisons état de notre satisfaction quant aux possibilités d'information données sur le budget aux Fontenaysiens: réunions publiques, vidéos sur le net, etc. ...
Compte tenu de l'attention que nous avons portée à cette information nous connaissons le contexte du budget. Il nous reste à connaître des approfondissements qui peuvent se résumer à deux grandes questions :

- **Comment comptez-vous résister au risque d'érosion des ressources ?**
- **Quelle hiérarchisation de l'emploi de ces ressources comptez-vous opérer, dans le temps, et même dans l'absolu si des moyens venaient à manquer?**

Les réponses de Mr Bédouret ont effectivement tourné autour de ces deux pôles suscitant de notre part des demandes de précisions.

La résistance au risque d'érosion des ressources: l'effort de rationalisation et la recherche de nouveaux moyens :

Mr Bédouret souligne le contexte qui rend cet effort indispensable :

Cette année, perte sèche de 150.000 €, correspondant à la différence entre la taxe professionnelle et ce qui revient à la municipalité de la contribution économique territoriale (CCE). Pour les quatre années à venir, le manque à gagner est chiffrable à 17 millions d'Euros.

A notre question de savoir si les chiffres avancés ne correspondent pas à une dramatisation de la situation dans un esprit critique vis à vis de l'actuel gouvernement, Mr Bédouret répond que ce n'est aucunement le cas: l'importance du manque à gagner provient de la dynamique d'implantation et de développement d'entreprises à Fontenay, la CCE ne la prend pas en compte.

L'effort de transversalité :

Il s'agit pour Patrice Bédouret d'établir un maximum de relations entre les élus chargés des différents domaines de gestion et réalisations municipales. C'est le moyen de prise de conscience des interdépendances. Il prend l'exemple d'un nombre donné de livres à répartir sur différents rayons, si l'on charge trop un rayon, ce qui reste pour les autres est nécessairement réduit, il en est de même pour les ressources financières.

Par ailleurs la connaissance réciproque des actions menées permet d'éviter les double-emplois et ouvre la voie la coordination. Nous soulignons, que dans nos entretiens avec les élus quelques carences dans l'information réciproque nous étaient apparues y compris lorsque nous avons constaté des recouvrements de domaines.

La prise en compte du moyen et long terme :

Patrice Bédouret nous affirme sa volonté d'échapper au « court-termisme ». C'est les yeux fixés sur l'avenir qu'il faut gérer les finances locales. En particulier il faut se ménager une capacité d'autofinancement permettant de développer dans le futur, la création d'équipements collectifs avec un endettement limité.

La capacité d'autofinancement dégagée annuellement se définissant comme la différence entre les recettes les dépenses. Nous approuvons un tel objectif dont nous suivrons la réalisation.

Parmi les autres domaines où la prise en compte du moyen et long terme s'avère indispensable, la politique de la ville revêt une importance particulière, le désengagement de l'État est dès maintenant perceptible et il risque de s'accroître dans l'avenir. Comment la municipalité pourra-t-elle prolonger des actions jusqu'ici réalisées avec des financements où intervient l'extérieur ? C'est une question à poser dès maintenant.

La question du recours au mécénat :

Elle se pose notamment pour la réalisation d'un théâtre à Fontenay. Le coût d'une telle réalisation risque de dépasser les capacités financières de la commune. Or, certaines grandes entreprises, ayant des extensions dans notre ville pourraient être intéressées par l'image de soutien à la culture.

Il nous précise qu'une telle démarche n'est envisageable qu'avec un cahier des charges strict. Nous le comprenons comme garantissant une totale indépendance de l'action culturelle. En tout cas, rien n'est tranché en ce domaine. Donc, affaire à suivre !

Les autres leviers de rationalisation de la gestion municipale et de collecte de ressources, la question de l'impôt sur les ménages :

Parmi ces autres leviers citons « l'investissement vertueux », le resserrement du recouvrement des créances et la « mise à plat du patrimoine ».

On peut faire des économies en investissant nous affirme Patrice Bédouret : « prenons le cas de la piscine: sa réfection fera économiser 500.000 € par an sur les frais de fonctionnement ».

Nous faisons observer qu'il faudra attendre 30 ans avant que cette économie restitue la valeur de l'investissement de départ. Il fait valoir que ce n'est que par des actions multiformes que l'on pourra résister à l'érosion des ressources, même si chacune paraît faible. C'est le cas pour le resserrement du recouvrement des créances: certaines familles et certaines entreprises, accusent des retards dans le règlement de leurs dettes.

Mais il ne s'agit pas de faire du chiffre à tout prix, il y aura un examen au cas par cas, il n'est pas question d'accroître les difficultés de familles déjà dans le besoin, nous précis-t-il.

Pour ce qui est de la « mise à plat du patrimoine », il s'agit de déceler des morceaux de patrimoine « dormants » telles des portions de terrains non utilisables pour la construction.

Pour Patrice Bédouret répondant à nos demandes de précisions, il est hors de question de pratiquer des ventes de biens immobiliers qui réduiraient les services gratuits ou à prix réduit actuellement fournis aux Fontenaysiens.

Enfin, pour ce qui est du recours à l'impôt local sur les ménages il nous indique que c'est une hausse annuelle de 2% maximum qui est envisagée.

La question de la hiérarchisation des objectifs :

Le principe de l'intérêt collectif :

Il s'agit d'être à l'écoute de la population tout en prenant garde que la pression des uns pour obtenir des aménagements ou autres actions de la municipalité, au demeurant légitime, ne se fasse pas au détriment des autres. Ce principe vaut pour les citoyens comme pour les élus, ce qui rejoint le principe de transversalité évoqué plus haut.

La primauté de l'objectif de solidarité :

L'action de la municipalité est déjà bien engagée en ce domaine : Pass-Solidarité, exonération des frais de restauration scolaire...

Il s'agit de faire en sorte que la dépense engagée maximise la satisfaction des familles aux revenus modestes. Pour aller dans cette voie l'équipe municipale se fera assister d'experts pour examiner les grilles de tarification, une enquête sera menée pour savoir pourquoi sur 1500 Pass-Solidarité distribués, seulement 1000 ont été utilisés, pour déterminer vers quels services se sont orientés les bons de gratuité constituant le Pass ...

Nous engageons une discussion sur l'engagement n° 50 portant sur la simplification des procédures d'inscription et de paiement en direction des services de la ville. Sur ce dernier point il nous dit penser à des formules type porte-monnaie numérique, nous attirons son attention sur la fracture justement numérique. Assurance nous est donnée que les procédures traditionnelles persisteront aux côtés des nouvelles.

La hiérarchisation des autres objectifs en débat :

Le budget sera voté sous sa forme définitive le 8 mars 2010, d'ici là des arbitrages sont encore à réaliser, l'esprit de service public en constituant la ligne directrice.

C'est dans cet esprit, qu'il faudra décider quels nouveaux chantiers ouvrir, nous indique Patrice Bédouret. Il s'agit non seulement d'assurer le fonctionnement de l'existant, mais d'aller de l'avant, nous précise-t-il. Dont acte, nous serons attentifs aux décisions !

Nous terminons l'entrevue sur les remarques de la Cour des Comptes, même si l'on ne doit pas tenir les appréciations de la Cour comme infaillibles, il faut en tirer une utilité et se pencher sur les dysfonctionnements supposés ou réels qu'elle pointe. Le but étant de gérer au mieux.

Nous concluons en indiquant que nous attendons des élus qu'ils nous précisent des méthodes de travail qui prennent notamment en compte le temps, c'est à dire les évolutions possibles des sources de financement et des besoins. Dans cette entrevue Patrice Bédouret a satisfait à cette attente, en ce qui nous concerne, nous resterons attentifs à la mise en œuvre des principes énoncés.